

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 1062 DU CHEMIN DE LA BAIE-VERTE (LOT 4 381 157 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 22 avril 2024, le conseil a adopté la résolution N° 2024-342, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à accorder le droit d'exercer un usage de camp de jour pour personnes à besoins particuliers, incluant des chambres à coucher pour la clientèle afin d'offrir un service de répit ou dépannage pour l'immeuble situé au 1062 du chemin de la Baie-Verte (lot 4 381 157 au cadastre du Québec).

La résolution N° 2024-342 est entrée en vigueur le 31 mai 2024 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024 et publié le 12 juin 2024

Angèle Tousignant, greffière